

Règlement du concours photos 2017

Article 1: organisateur

Le Deauville Yacht Club (DYC) organise un concours photos ouvert aux seuls membres.

Article 2: forme et nature

Le concours est ouvert aux photographies noir et blanc et couleurs en tirage au format A4.
Les thèmes choisis pour 2017 sont :

1. Humour
2. Oiseaux de mer et de l'estran
3. Régate

Article 3: modalités de participation

La participation requiert l'envoi ou le dépôt au DYC des photos.
La date limite étant le 01 octobre 2017.

Les tirages (une photo maximum par thème) en format A4, devront porter au dos les mentions suivantes : nom de l'auteur et titre de la photo.

Article 4: sélection

Les photos seront affichées au DYC, dès réception.
Le matin de l'assemblée générale tous les participants seront invités à voter.

Article 5: prix

Les prix seront remis le jour même ; soit le 18 novembre à 11h00.

Article 6: autorisation

Dans le cadre du concours, les participants autorisent le DYC à utiliser, libre de droits, les photographies sur le site internet et les documents imprimés du DYC.
La photo gagnante dans chaque catégorie sera publiée sur le site du DYC.
Tout usage commercial est exclu.

Article 7 : respect du règlement

La participation au présent concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.